chements d'égoût, 20,000. — 48. Produit de l'élagage des arbres et coupe des herbes dans les promenades et jardins, 110.—49. Remboursement des réparations aux candélabres détériorés sur la voie publique, 100. — 50. Redevance annuelle de la compagnie des tramways pour l'exploitation sur le territoire de la ville (suivant contrat de 7 mars 1879, art. 3. — 500 fr. par voiture à voyageurs), 7,500. — 51. Indemnité due par ladite compagnie pour contrôle des lignes (en recette et en dépense), 200. — 52. Service médical de nuit (délibération du 2 juillet 1881, art. 6 du règlement), 100. Ces sommes proviennent de remboursements effectués après enquête près de personnes que leur situation n'autorisait pas à user du service gratuit. — 53. Cotisation des communes pour le logement du pasteur protestant (recette fixée par l'autorisation préfectorale), 412. — Total des recettes ordinaires, 2,926,973 fr.

M. le Maire met aux voix les articles 46 à 53, qui sont votés.

(*A suivre.*)

## Tribunal correctionnel de Lille

*Audience du vendredi et samedi 9 et 10 janvier.*

Présidence de M. Parenty

Une jeune fille de 19 ans, D. Néé s'est présentée avec une fausse lettre de sa mère, chez Mme Mercil, marchande rue de la Clé et s'est fait remettre des vêtements pour une valeur de 100 fr., qu'elle a engagés au Mont-de-Piété. Néé est condamnée à 6 mois de prison.

***

Alphonse Decarne n'aime pas les machines ; en août dernier, il voulut empêcher les ouvriers de M. Leger, cultivateur à Houplines, de travailler à la machine à battre le blé. On dut requérir le garde champêtre, auquel Decarne voulut résister et qu'il insulta. Pour ces faits, Decarne est condamné à 3 mois de prison.

***

Arthur Nottebaut, domestique à Hellemmes, n'est pas bon camarade ; ayant eu une discussion avec une servante, Marie Gossart, âgée de 19 ans, il se rua sur elle et la frappa assez violemment. Le tribunal condamne Nottebaut à 1 mois de prison.

***

Au mois de novembre, Emile Franck, né à Ascq, province du Hainaut, se présentait dans plusieurs maisons de Fâches-Thumesnil offrant en loterie un service de table et un écrin renfermant un bracelet. Cette loterie était faite, disait-il, par le bureau de bienfaisance.

La liste de souscription portait en tête le maire de Thumesnil et des cultivateurs. Franck plaça 153 billets et en reçut le montant.

Quelques jours après, le maire de Thumesnil apprit cet acte d'escroquerie et fit arrêter Franck qui continuait le placement de ses billets. Le tribunal condamne Franck à 6 mois de prison pour escroquerie.

***

Van Fletheren est depuis longtemps expulsé de France, mais il ne peut se décider à demeurer dans son pays natal. Il préfère mendier en France et simule des infirmités pour attirer la compassion. Il restera pendant six mois dans la maison d'arrêt de Lille.

***

Ernest Beauman et Fidèle Demertrelier, tous deux rattacheurs à Tourcoing, sont accusés d'attentat aux mœurs et de vol de quelques objets dans l'épicerie Wateau, de Tourcoing. Ils sont condamnés à un mois de prison.

***

François Pède était, le 20 décembre, en complet état d'ivresse. Il s'était rendu chez sa mère, à Fives, et l'insultait très grossièrement. Un agent de police, appelé par la mère, voulut le faire sortir; alors il se rua sur l'agent et le frappa à la tête. Le tribunal le condamne à six jours de prison pour coups et à 5 fr. d'amende pour ivresse.

***

Clément Remy, d'Esquermes, revenant d'un bal rue d'Isly, est rentré dans un cabaret du boulevard Montebello et s'est jeté sur un employé d'octroi, après avoir insulté tous les consommateurs. Il était dans une grande surexcitation, motivée par des libations copieuses. Le tribunal, pour le calmer, lui inflige quinze jours de prison et 16 fr. d'amende.

## NORD

**Fermeture de la chasse.**— La chasse sera close dans toute l'étendue du département, le dimanche 1er février prochain, au soir. Toutefois, sont autorisées : Jusqu'au 15 avril, la chasse de la bécasse dans les bois et futaies, en faisant usage du chien d'arrêt ;

Jusqu'au 1er mai, la chasse au marais, à une distance de 20 mètres des francs-bords des canaux et rivières, ainsi que dans les prairies et vallées de la Sambre, de la Lys, et dans celles de l'arrondissement de Dunkerque imposées par les administrations des Wateringues et des Moëres, soumises aux inondations, sans qu'il soit nécessaire de se servir de batelets ou de huttes.

La chasse au marais et celle du gibier d'eau et de passage sur les bords de la mer, qui s'ouvrent chaque année le 1er août, seront fermées le 1er mai.

Cour d'assises du Nord. — Dix affaires ont été, jusqu'à présent, renvoyées par la chambre des mises en accusation, devant le jury du Nord. Ce sont les suivantes :

I. — *Le crime de la rue de Lannoy*, à Fives-lez Lille. — Assassinat, par strangulation, de la dame Boulanger ; vols qualifiés et complicité. — Alphonse Lepot, journalier ; Charles-Adolphe Linez, ajusteur ; Jules-Henri Dumont, cloutier ; Alphonse-César Dumontez, journalier ; Léonard Lucas, fripier ; Marie-Anne-Catherine Debaldts, femme Lucas, fripière ; Céline Verdière, femme Coche, fripière, à Lille.

II. — *Tentative d'assassinat.* — Henri Mourait, cordonnier à Ennetières-en-Weppes. — L'accusé est poursuivi pour avoir tiré trois coups de revolver sur la nommée Justine Butin.

III. — *Tentative d'assassinat.* — Octave-Henri-André Mare, ouvrier d'usine à Rouvignies, dans l'arrondissement de Valenciennes. — L'accusé est un enfant de 14 ans, poursuivi pour avoir tiré un coup de fusil sur son beau-père.

IV. — *Infanticide.* — Ernestine Manet, de Saint-Python, domestique.

V. — *Fabrication et émission de fausse monnaie.* — François Overhof, verrier ; Jean-Baptiste Bachelier, maréchal-ferrant et Henri Enault, typographe à Lille.

VI. — *Faux en écriture de commerce ou banque.* — Jean-Baptiste-Alexandre-Joseph Castrique, négociant à la Madeleine-lez-Lille. Celui-ci s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation qui l'a renvoyé devant les assises. La chambre criminelle de la Cour suprême est donc actuellement saisie ; mais il sera jugé par le prochain jury du Nord, si elle rejette son pourvoi.

VII. — *Incendie de récoltes en meules.* — Louis Maes, ouvrier-agricole à Zegerscappel.

VIII. — *Affaire de mœurs.* — Pierre Cantaert, tisserand à Tourcoing.

IX. — *Affaire de mœurs.* — Marcellus Walgraeve, épicier à Lille.

X. — *Affaire de mœurs.* — Henri Hanssart, peigneur de lin à Toufflers.

Cambrai. — *Mgr Hasley.* — On lit dans la *Semaine religieuse* de Rouen :

« Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, est appelé à l'archevêché de Cambrai, pour remplacer Mgr Duquesnay, décédé.

» Nous sommes heureux et fiers de la nomination qui élève à l'un des plus beaux sièges de la chrétienté le Pontife vénéré et bien aimé qui a laissé parmi nous, comme secrétaire particulier de Mgr Blanquart de Bailleul, comme chanoine et comme curé de Saint-Ouen, tant de chers, de précieux et d'ineffaçables souvenirs.

» La bénédiction de Dieu accompagne visiblement partout ce Prélat accompli, qui a donné pendant sa vie sacerdotale tant de nobles exemples de foi, de dévouement et de vertu, et qui a mérité les regrets et la reconnaissance des diocèses de Beauvais et d'Avignon.

» Le cher et grand diocèse de Cambrai peut accueillir avec honneur et avec la plus filiale confiance son nouvel Archevêque. Mgr Hasley y sera, par sa vive piété, par sa douceur, par sa haute sagesse, par sa charité, un digne successeur de Fénelon. »

**Wormhout.** — On lit dans le *Nord Maritime* :

On nous informe de cette localité, de la fugue d'un industriel de la commune, le sieur J..., qui a pris le train avec... ses malles le 31 décembre dernier, clôturant ainsi : l'année en même temps que ses opérations commerciales.

Depuis, les scellés ont été apposés sur l'immeuble et sur le matériel, mais on a remarqué que la plus grande partie du mobilier avait disparu en même temps que le propriétaire, et la justice informe.

On suppose que le susdit s'est réfugié en Belgique ou en Angleterre ; dans tous les cas, ceux qui ont dû faire un reçu, ce sont les cultivateurs à qui M. J... avait donné rendez-vous le 6 janvier pour régler leurs comptes des betteraves fournies à son établissement, et qui n'ont plus trouvé personne. La plupart habitent les environs de Wormhout et de Quédypre et c'est une désolation générale.

On dit que le passif dépasse cinquante mille francs, et on espère encore que le fugitif reviendra pour faire honneur à ses engagements. Nous le souhaitons de tout cœur pour lui et ses créanciers.

## PAS-DE-CALAIS

Bapaume. — Le service anniversaire en l'honneur des victimes de la bataille de Bapaume a eu lieu samedi, au milieu du plus grand recueillement. On a remarqué M. le maire, ses adjoints et les membres du conseil municipal, les divers fonctionnaires en résidence à Bapaume, la compagnie des sapeurs-pompiers, et la brigade de gendarmerie.

Haplincourt. — *Tentative d'assassinat.* — Le 7 janvier, vers huit heures et demie du soir, le nommé Augustin Degand, marchand de paille à Haplincourt, revenait de Cambrai, monté dans sa voiture attelée de trois chevaux. Arrivé près de Beaumetz-lez-Cambrai, un individu lui tira un coup de feu et prit la fuite à travers champs. La balle l'atteignit à la tête et ne lui fit, heureusement, qu'une légère blessure.

L'auteur de cette tentative criminelle serait, croit-on, un sieur S..., de Boursin (Nord), lequel aurait eu une discussion assez vive avec la victime dans la journée du 7.

La justice informe.

Etat-civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 9 janvier. — Emile Strussel, rue des Longues-Haies, 181. — Marcel Quint, rue du Moulin. — Albert Vermoere, rue de Blanchemaille, à l'Hôtel-Dieu. — François Decock, rue de l'Ouest, cour du Grand-Jeu-d'Arc. — Philomène Debaeker, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 21. — Henri Dekens, rue du Choiseul, cour Guillaume-Lefebvre, 18.

Déclarations de décès du 9 janvier. — Eugénie Breunis, 7 mois, rue de la Lys, cour Destailleurs, 8. — Paul Meurisse, 11 mois, rue du Pile, maisons Pierre-Orange. — Gustave Courtecuisse, 21 jours, rue de la Balance, 66. — Marie Lepers, 62 ans, pensionnaire, aux Petites-Sœurs, rue Saint-Jean. — Célina Deschamps, 4 ans, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 9. — Vanryssel, présenté sans vie, rue Meyerbeer. — Julienne Dammau, 59 ans, ménagère, rue du Tilleul, 306.

Etat-civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 9 janvier. — Marie Willecomme, aux Phalempins. — Alphonse Defrêne, rue du Bois — Albert et Noël Losfeld, jumeaux, à la Marlière

Déclarations de décès du 9 janvier. — Catherine Jamin, 85 ans 7 mois, sans profession, rue de Lille. — Marie Verdier, 31 ans 5 mois, sans profession, rue Winoc-Choquel. — Célestine Vandermarlière, 68 ans 2 mois, sans profession, chemin des Trois-Pierres.

## Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille THOMAS-ROHART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Arthur THOMAS, clerc de la paroisse et membre du cercle catholique, décédé à Wasquehal, le 10 janvier 1885, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 12 courant, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, Place de Wasquehal, à 9 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille BARGIBANT-PLOUVIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Germaine-Marie-Emilienne BARGIBANT, décédée à Tourcoing, le 9 janvier 1885, à l'âge de 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 11 janvier 1885, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epine, 42, près la barrière du Tilleul.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François-Joseph CATOIRE, époux de Dame Léocadie Mahu, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1884, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Désirée-Constantine BIDON, épouse de Monsieur Alexandre DUPOSSEZ, décédée à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1885, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Joseph WILLE, clerc de notaire, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1881, à l'âge de 54 ans; et de Mademoiselle Louise-Marie-Joséphe WILLE sa fille, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1882, à l'âge de 20 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Pierre-Casimir DECHENAUX, veuf de Dame Nathalie Rousselle, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1884, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel sera célébré en l'église d'Hem, le lundi 12 janvier 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Angélique JONVILLE, supérieure des Filles de la Charité, à l'asile St Luc, à Pau, décédée le 3 janvier 1885, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 13 janvier 1885, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julie Henriette DESCAT, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1884, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Vous êtes priés d'assister à l'Obit qui sera chanté en la chapelle des Frères, rue de la Paix, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Ferdinand-Joseph BULTEAU, époux de Dame Hortense Sophie DESBONNETS, décédé subitement à Paris, le 5 décembre 1884, dans sa 67e année, le dimanche 11 courant, à 7 heures, au nom des membres du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## BELGIQUE

Tournai. — Notre correspondant particulier nous envoie la dépêche suivante :

Tournai, 10 janvier, 11 h. 50 matin.

Deux tragiques événements viennent de mettre notre ville en émoi. M. Delneste, négociant, major de la garde civique, s'est brûlé la cervelle. Il est mort en se repentant de cet acte de désespoir.

Vendredi soir, à l'asile des aliénés, un fou a tué un autre fou, en lui jetant une lourde planche à la tête. Le parquet a opéré une descente.

— Un ouvrier bonnetier, nommé Lemaire, a été trouvé, vendredi à midi, pendu à la porte de son domicile, rue Marvis. Ce malheureux avait disparu depuis deux jours.

— Le parquet de notre ville s'est encore transporté hier à Anvaing. Les scellés ont été levés chez M. Wacrenier, la malheureuse victime de l'attentat du mois dernier. L'instruction continue : chaque jour, de nouveaux témoins sont entendus. Une très volumineuse correspondance a été saisie. Jusqu'ici, toutefois, aucune arrestation n'a été faite, et le mystère le plus profond plane toujours sur ce drame.— Décidément, auraient ils raison, les gens d'Anvaing qui disaient le jour des funérailles qu'on ne découvrirait jamais l'assassin ?

— Une affaire qui a épouvanté Everbecq, vient de motiver une nouvelle descente du parquet de notre ville. Le jour des Rois, vers six heures du soir, au moment où la famille de M. S..., fermier, se mettait à table, un coup de feu a été tiré par la fenêtre de leur habitation. Personne, heureusement, n'a été blessé. L'auteur de cette tentative d'assassinat est inconnu. Ce crime présente une analogie frappante avec celui d'Anvaing, dont M. Wacrenier a été victime. Everbecq n'est d'ailleurs distant d'Anvaing que de quelques lieues. Ce sont les mêmes mœurs, les mêmes usages. Un coup de fusil ne compte pas — et la vendetta y est en honneur. Les efforts du parquet pour découvrir les auteurs impunis d'une foule d'attentats restent infructueux, grâce, souvent, au mutisme des habitants.

Mouscron. — M. Deux, chef de station de Mouscron, est mort subitement, avant-hier, d'une attaque d'apoplexie, dans la gare de cette ville.

Un nouvel iguanodon. — On vient de retirer des terrains siluriens, aux mines de Bernissart, un second Dinausurien fossile, de dimension encore plus gigantesque que le premier. Celui-ci était une femelle ; l'autre est un mâle. On remontera probablement toute la famille.

Iguanodon 1er, visible au musée de Bruxelles, mesure 9 m. 50 du bout du museau à l'extrémité de la queue. Lorsque le nouveau Berniessartenais sera entièrement reconstitué, si l'on parvient à le faire, il mesurera au moins 10 m. 75.

Accident de charbonnage. — Mercredi, dans la matinée, les cordes ont cassé au charbonnage de Bonne-Espérance, à Montigny-sur-Sambre ; les cages sont retombées au fond. Il n'y a pas d'accident de personnes, mais les ouvriers ne peuvent pas remonter; ils étaient encore hier dans la fosse. Ce matin on aura pu leur faire parvenir des vivres.


*Morez* (Jura) 21 *juin* 1883.

J'ai commission d'un ami de vous commander un flacon **Fer Bravais**, sur les propriétés duquel on peut compter, car, en usant moi-même, j'ai été des plus satisfaits de son emploi ; veuillez avoir la bonté d'expédier un flacon à l'adresse ci-jointe : *A. Lamy.*

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature **R. Bravais**, imprimée en rouge. 10062


## TRIBUNAUX

### Bûche ou bâton

Il y a de ces nuances qui ont une importance réelle : par exemple les dimensions d'un instrument contondant ayant servi à frapper un plaignant : un témoin, interrogé un jour sur ce point important, répondait : c'était gros comme un bout de bois et long comme un morceau de ficelle ! Il est évident que ceci renseignait bien imparfaitement le tribunal.

Aujourd'hui il s'agissait de coups portés à un individu... avec une bûche (disait ce dernier). — Non, répondait le prévenu, c'était un bâton. Où finit la bûche, où commence le bâton? toute la question est là.

Heureusement ce n'est pas tout le procès de Cagnard, puisqu'en définitive des coups lui ont été portés et que le fait est avoué.

M. le président.— Pourquoi Sauveur vous a-t-il frappé ?

Cagnard.— Parce qu'il sait qu'il est le plus fort; moi je suis un homme tranquille, je ne me donne pas pour le bureau des crânes.

M. le président — Je vous demande à quel propos il vous a porté des coups de bâton?

Cagnard.— De bûche, dans les reins, où j'ai déjà des douleurs asiatiques.

M. le président. — Encore une fois pour quelle raison vous a-t-il frappé?

Cagnard. — Voilà : il y a trois ans, le père Rillon...

M. le président — Qu'est-ce que c'est que le pèr Rillon?

Cagnard. — C'est un ancien fabricant de casquettes, dont j'étais son ami ; pour lors, soit qu'il eût peur de mourir, soit pour tout autre motif également... heu... honorable, il me dit comme ça : « Joseph (c'est mon petit nom, qu'il m'appelait toujours par là), Joseph, qu'il me dit, il y a le sieur Sauveur, que tu le connais, qui est une canaille.....»

Sauveur. — Hein !

M. le président. — N'injuriez pas le prévenu.

Cagnard. — Je dis ce qu'a dit le père Rillon qui faisait prendre l'air à son opinion ; alors, qu'il me dit : il me doit 100 francs ; ça sera pour toi, dont v'la le papier pour lui demander. Pour lors, le père Rillon... Oh ! c'est tout de même bien drôle... figurez-vous.. Enfin ça arrive... figurez-vous qu'il vient de mourir. Nous l'enterrons... à Levallois, on boit un verre à sa santé, on fait sauter un lapin...

M. le président. — Mais arrivez donc au fait !

Cagnard. — J'y entrais comme dans du beurre ; je vas donc chez le sieur Sauveur et je lui dis : « Je viens pour les 100 fr. — Quels 100 fr.? qu'il me fait. — Eh bien, que je lui dis, les 100 fr. du père Rillon, que j'en hérite, dont v'là le bout de testament causé qu'il m'a fait son héritier de 100 fr. — Comment 100 fr.? qu'il me vocifère ; je ne nie pas 32 fr., oui, mais 100 fr., non. »

Alors je lui fais voir le compte : 32 francs, plus 24 francs et une autre somme de 44 francs, dont ça faisait 100 francs, il n'y a pas besoin de baromètre pour compter ça.

M. le président. — Enfin, vous avez eu une discussion ?

Cagnard. — Oui, pour la chose qu'il récalcitrait à me donner les 100 francs, alors je l'ai traité de roi.

M. le président. — Vous avez eu tort, vous auriez mieux fait de le citer chez le juge de paix.

Cagnard. — Mais, mon président, ça m'a-z échappé qu'il n'y a pas un chrétien qui se serait tenu en entendant la mauvaise foi d'un homme qui abuse de la mort d'un créancier.

Le prévenu. — Je suis connu; la probité, c'est une bosse que j'ai et je n'en vante.

Cagnard. — Les chameaux en ont deux et ils ne s'en vantent pas.

M le président (au prévenu). — Enfin, vous reconnaissez avoir frappé le plaignant?

Le prévenu. — Avec un simple bâton, vu qu'il me faisait un scandale et des mots déshonorants qu'il me criait, que toute la maison était aux fenêtres.

Cagnard — C'était une bûche.

Le prévenu. — Non, un bâton.

Cagnard. — Une bûche.

M. le président. — En voilà assez!

Cagnard. — Oui, il y en a même trop.

Le Tribunal condamne Sauveur à 25 francs d'amende.

Cagnard. — Pour la première fois que j'h rite, j'ai de la chance.

### MENUS PROPOS

Le comble du travestissement dans un bal costumé :

M. Grévy, en Cosaque du don !

***

Un repris de justice s'est décidé à se placer pendant vingt-quatre heures. Il a profité de l'occasion pour tuer les deux chefs de son établissement.

— Votre profession ? lui demande le président de la cour d'assises.

— Modiste.

— Comment, modiste ?

— Dame, oui !.. eu découpeur de patrons, si vous aimez mieux...

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

### Ouverture de la session parlementaire

Paris, 10 janvier. — On lit dans le *Voltaire* :

« On ne saurait trop engager les députés de la majorité gouvernementale à se trouver présents à l'ouverture de la session ordinaire de 1885 qui, on le sait, aura lieu mardi prochain. En effet, il est probable qu'après l'élection du bureau, des demandes d'interpellation seront déposées et que la discussion immédiate en sera demandée. Si cette demande est adoptée, la Chambre ne pourra pas, ainsi qu'on l'avait annoncé, se proroger jusqu'au 25 janvier. Aussi, afin d'éviter toute surprise, les bureaux des différents groupes de la Chambre ont-ils adressé à leurs membres respectifs des lettres d'invitation pour les engager à être exacts. »

### Qui cédera la place ?

Paris, 10 janvier. — On assure, dit la *Paix*, que l'amiral Peyron aurait formellement déclaré qu'il se retirerait du cabinet si les colonies étaient détachées de son département pour être jointes à celui du commerce. D'autre part, M. Rouvier avait fait du rattachement des colonies au ministère du commerce une des conditions de son entrée dans le cabinet, et ne serait pas disposé à renoncer à cet accroissement de ses attributions.

### Elargissement du canal de Suez

Paris 10 janvier. — Voici quelques détails sur les décisions prises par la commission internationale qui s'est réunie, dernièrement, pour discuter la question de l'élargissement du canal de Suez. Les ingénieurs de la compagnie demandaient que le canal fût porté à la largeur de 70 mètres et à la profondeur de 8. La largeur actuelle est de 22 mètres et sa profondeur de 7. Le commissaire anglais demandait, au contraire, que la largeur ne fût portée qu'à 60 mètres, mais qu'on donnât au canal une profondeur de 9 mètres. On est arrivé à un compromis à la suite duquel le canal aura soixante-cinq mètres de largeur et huit et demi de profondeur. On estime les dépenses des travaux à 200,000,000 de francs. Au bout de six ans, la Compagnie augmentera la profondeur du canal, si cela est jugé nécessaire.

### Découverte d'une société de dynamiteurs

New-York, 8 janvier. — Le bruit court, dans le comté de Westmoreland, Pensylvanie, que les détectives anglais ont acquis la preuve de l'existence dans ce comté d'une vaste société secrète de dynamiteurs, à qui on doit attribuer les explosions et les crimes analogues qui ont été commis ces temps derniers en Angleterre. On ajoute qu'après cette découverte les détectives se sont rendus à Washington pour en faire part à M. Sackville-West, ministre de la Grande Bretagne aux Etats-Unis.

### Révolution dans l'Amérique centrale

Panama, 9 janvier. — Les quatre Etats de l'intérieur sont en révolution. Des troupes ont été envoyées de Panama. Les troupes gouvernementales ont été battues par les révolutionnaires à Junga. On craint une guerre générale. Hier, le général Santo-Domingo Vila a pris possession de la présidence de Panama

### Effrayants tremblements de terre

Madrid, 9 janvier. — Des secousses répétées de tremblements de terre ont été ressenties hier à Alhama, où il ne reste que quinze maisons debout; encore sont-elles lézardées. Hier, à Grenade, il y a eu trois nouvelles secousses, mais plus faibles que les précédentes. L'émigration continue. Le maire de Torrox annonce que des bruits souterrains se sont fait entendre et que de nouvelles secousses ont eu lieu et ont duré huit minutes. Ce matin, on a aperçu de grandes crevasses qui s'étaient produites même dans les rochers. Une de ces crevasses à 67 pas de longueur Elle s'est produite dans le village de Guevejar. La province de Grenade a été abandonnée par ses habitants.

Un ingénieur attaché à la légation des Etats-Unis, qui a visité le pays avec un correspondant du *New-York Herald*, raconte qu'une zône de territoire dans laquelle se trouve compris le village de Guevejar a été déplacée de 23 mètres, dans la direction du sud-ouest, sous l'effort des gaz souterrains. La rivière Gogellos a changé de cours. Une crevasse de 25 mètres de profondeur et de 75 pieds de longueur s'est ouverte dans le voisinage de Guevejar,

## DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

### Conseil des ministres

Paris, 10 janvier. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Grévy.

L'amiral Peyron a communiqué les dépêches du Tonkin.

Les ministres se sont occupés de la question de la prorogation des Chambres; il est probable que cette prorogation s'étendra jusqu'après les élections sénatoriales.

M. Demolombe s'étant pu se mettre d'accord sur le nom du sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, il est probable que le général Lewal ne s'adjoindra pas de collaborateur. Notre chargé d'affaires à Saïgon a reçu l'ordre de quitter le territoire chinois.

### Le Japon en Corée

Londres, 10 janvier. — Une dépêche de Shanghaï, adressée au *Standard*, confirme que le Japon est décidé à agir en Corée. Le *Standard* prévoit des complications internationales.

### La conférence du Congo

New-York, 10 janvier. — La Chambre des représentants a adopté une résolution demandant des éclaircissements sur la conférence du Congo.

## PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps.— Dimanche 11 janvier 1885 — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. Spectacle extraordinaire.— Immense succès.

L'assassinat du duc de Guise, ou les Quatre Henri, grand drame historique et à spectacle, en 6 actes, par M. Léon Beauvalet.

Mise en scène de Paris. — Costumes neufs, faits pour la pièce.

La Dormeuse Eveillée, opéra-comique en 3 actes, par MM. A. Duru et H. Chivot musique de M. Edmond Audran.

Ordre du spectacle : 1. L'Assassinat ; 2. A 9 h., La Dormeuse.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 11 janvier 1885. — Bureau à 1 h. 1/2. Rideau à 5 h. 1/2. Dernière représentation de Mlle Mindès, de l'Opéra.

Mignon, opéra-comique en 3 actes, par MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise Thomas.

Les Femmes terribles, comédie en trois actes.


PENDANT 10 JOURS SEULEMENT

Du 12 au 22 courant inclus

AU BON MARCHÉ A LILLE

VENTE ANNUELLE

AU PRIX D'INVENTAIRE

*Tous les Articles y sont*

VENDUS AUX PRIX INVENTORIÉS

LA MALADIE A LA MODE

Les névralgies sont un symptôme presque constant de la chlorose et de l'anémie; à ce point que sur vingt femmes anémiques, dix-neuf peut-être ont des névralgies.

Ces maladies ne proviennent que du manque de fer dans le sang. En prenant les pilules Baric, toniques, reconstituantes, on combattra heureusement et efficacement ces malheureuses maladies, sans se déranger de son régime habituel. La boîte de 100 pilules Baric se vend au prix de 3 francs dans toutes les pharmacies : à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille.

11j.15f.22m.26av.—10063

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de gorge ; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies. 11d.j.f.m.—3605

Asthme, Oppression

Le SIROP de JANNIN

d'un succès *toujours croissant depuis vingt ans*, calme instantanément *les crises* et amène *une* guérison rapide.

*Excellents effets dans les* Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine.—Le Flacon, 3 fr.

Dépôts à Roubaix, pharmacies Bataille, Sebert et Doublemart, et bonnes pharmacies. d.12av.—20982


# COMMERCE

## Céréales et farines

**PARIS, samedi 10 janvier**

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

| | Cours précéd. | Cours du jour. |
|---|---|---|
| Courant | 45 50 | 45 75 |
| Février | 45 25 | 45 80 |
| Mars-avril | 46 10 | 46 10 |
| 4 de mars | 46 75 | 46 75 |
| Marque Corbeil | 47 — | 47 — |

Circulation : 700

Blés. — Tendance soutenue.

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 20 90 | 21 — |
| Février | 21 — | 21 10 |
| Mars-avril | 21 40 | 21 40 |
| 4 de mars | 21 80 | 21 75 |

Seigles. — Tendance calme

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 16 30 | 16 30 |
| Février | 16 40 | 16 50 |
| Mars-avril | 16 60 | 16 75 |
| 4 de mars | 17 — | 16 90 |

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Cé, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

**vendredi 9 janvier.** (Clôture).

MAÏS

| NEW-YORK | | CHICAGO | |
|---|---|---|---|
| Janvier 52 1/4 | Juillet .. ./. | Janvier 37 1/4 | Juillet .. ./. |
| Février 50 1/4 | Août .. ./. | Février 37 1/2 | Août .. ./. |
| Mars .. 50 1/4 | Sept .. ./. | Mars .. 37 3/4 | Sept .. ./. |
| Avril .. ./. | Octob .. ./. | Avril .. ./. | Octob .. ./. |
| Mai .. 50 1/4 | Nov .. ./. | Mai .. 41 1/4 | Nov .. ./. |
| Juin .. ./. | Déc .. ./. | Juin .. ./. | Déc .. ./. |

FROMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier 92 1/2 | Juillet .. ./. | Janvier 81 3/4 | Juillet .. ./. |
| Février 93 3/4 | Août .. ./. | Février 82 1/4 | Août .. ./. |
| Mars .. 95 1/2 | Sept .. ./. | Mars .. 83 / | Sept .. ./. |
| Avril .. 97 1/4 | Octob .. ./. | Avril .. ./. | Octob .. ./. |
| Mai .. 98 1/2 | Nov .. ./. | Mai .. 88 / | Nov .. ./. |
| Juin .. 99 / | Déc .. ./. | Juin .. ./. | Déc .. ./. |

## Huiles, Graines

### ET TOURTEAUX

**LILLE, samedi 10 janvier.**

| | HUILES l'hectolitre. | | GRAINES l'hectolitre. | | TOURT. les 100 k. |
|---|---|---|---|---|---|
| | Cours du jour | O. pr. | | | |
| Colza | .. .. .. | 60 50 | 21 .. | 22 .. | 18 .. 19 .. |
| Huile épurée | .. .. .. | 66 50 | .. .. | .. .. | .. .. .. |
| Œillette b g | .. .. .. | .. .. | 25 .. | 26 .. | 18 .. .. |
| Lin de pays | .. .. .. | 50 .. | 20 .. | 21 50 | 25 .. 26 .. |
| Lin étranger | .. .. .. | 52 75 | 18 .. | 20 .. | 22 50 24 .. |
| Chanvre | .. .. .. | .. .. | 15 .. | .. .. | 17 .. .. |
| Cameline | .. .. .. | .. .. | 15 .. | 17 .. | 17 .. 18 .. |

Huile épurée pour quinquet, 66 50 l'hect.

**PARIS, samedi 10 janvier.**

(*Dépêche spéciale*)

| Huile de colza. Calme | C. préc. | C. du jr. | Huile de lin. Calme. | C. préc. | C. du jr |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 67 — | 67 — | Courant | 52 75 | 52 75 |
| Février | 67 50 | 67 50 | Février | 52 75 | 53 — |
| 4 mars | 68 50 | 68 50 | 4 mars | 52 75 | 53 — |
| 4 de mai | 69 25 | 69 25 | 4 de mai | 53 — | 53 — |

## Sucres

**LILLE, samedi 10 janvier.**

| | COTE OFFICIELLE | | |
|---|---|---|---|
| | Cours du jour | | Cours précéd. |
| | | Off. | Dem. |
| Suc. n° 3 (88 deg.) | 31 75 .. | .. | 31 75 .. |
| — bl. typ. n° 3 | .. .. | .. | 38 50 .. |
| — pain 6 k n° 1 | 101 .. | .. | 101 .. |
| Betteraves disp. | 43 .. | .. | 43 .. |
| Mélasse | 43 50 .. | .. | 43 50 .. |
| 3/6 fin disponib | .. .. | .. | .. .. |

**PARIS, samedi 10 janvier.**

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance soutenue.

| | Cours précéd. | Cours du jour. | C. de clôture. |
|---|---|---|---|
| 88° disponib. | 32 75 35 — | 33 — — — | 33 .. .. |

Sucres bl